

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Prison centrale de Libreville: retour à la sérénité au sein de la détention féminine

LE mouvement d'humeur observé depuis quelques jours par les femmes en détention à la prison centrale de Libreville a contraint la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, à passer au peigne fin les questions de détention avec le commandant en chef de la Sécurité pénitentiaire, le général de division Jean Germain Effayong-Onong et l'ensemble de ses collaborateurs.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon



Photo: DR
La ministre Erlyne Antonella Ndembet-Damas instruisant ses collaborateurs.

LA rencontre de jeudi 2 décembre dernier, initiée par le ministère de la Justice, visait non seulement à faire le diagnostic de toute la détention mais aussi à trouver des solutions aux conditions de détention dont se plaignent les femmes ces derniers temps. Un dossier que la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a longuement examiné avec le commandant en chef

de la Sécurité pénitentiaire, le général de division Jean Germain Effayong-Onong et son staff. Le but étant de ramener promptement la sérénité dans ce pan de la maison d'arrêt de Gros-Bouquet.

Aussi, les différents rapports d'enquête reçus des services compétents de la Sécurité pénitentiaire ont-ils été passés

au peigne fin. Toute chose qui a permis de trouver des pistes de solutions aux préoccupations des femmes détenues. Et ce, conformément au règlement intérieur de la prison centrale et dans le strict respect des droits du détenu. Concernant ainsi les conditions de détention dans l'aile de Gros-Bouquet réservée aux femmes, la ministre de la Justice a

informé des dispositions prises. Notamment la construction au niveau de la prison centrale de Libreville d'un nouveau quartier censé être livré dans les semaines à venir. Une détention modernisée, où elles disposeront désormais d'une cuisine, d'un réfectoire et où toutes les commodités sont réunies pour que les droits de l'Homme soient davantage

respectés. Les pensionnaires rejoindront donc ce quartier très prochainement, a indiqué le membre du gouvernement. " Sous les très hautes instructions du président de la République, le gouvernement est dans une optique de modernisation de toutes les prisons du Gabon. Cette politique de modernisation a commencé par la prison témoin de Libreville dont les travaux d'extension et de modernisation sont pratiquement terminés. Et la réfection de toutes les prisons du Gabon est d'ailleurs en cours ", a relevé Erlyne Antonela Ndembet-Damas.

Sur la problématique de la réinsertion des détenus en général, le garde des Sceaux a précisé que le programme de réinsertion en milieu carcéral occupe une place de choix dans les politiques publiques menées. Aussi, ces politiques permettant à tous ceux qui ont déjà purgé leurs peines de se réinsérer dans la société sont-elles en train d'être mises en œuvre. L'immatriculation à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a aussi été évoquée. À cet effet, la ministre de la Justice a indiqué les dispositions qui seront prises dans les plus brefs délais, consistant entre autres la saisine du ministère des Affaires sociales dans le cadre de l'immatriculation des détenus en général.

À noter que les questions de détention sont courantes et que le Gabon, membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, est à l'œuvre pour trouver des solutions aux problèmes posés par les détenus. Conformément aux engagements pris à l'échelle internationale par le chef de l'État.

Une mission conduite par les collaborateurs du ministre de la Justice se rendra à la prison centrale de Libreville dans le but de rassurer les détenues femmes de l'ensemble des dispositions prises en vue de répondre à leurs attentes.

Contrepoint

Renforcer aussi la formation et la communication

SCOM
Libreville/Gabon

IL fallait absolument que la ministre de la Justice mette les bouchées doubles, à la faveur de l'importante réunion élargie à l'ensemble de ses collaborateurs, pour identifier efficacement les problèmes qui entravent la bonne marche des activités au sein de la prison centrale de Libreville. Et trouver, par conséquent, des solutions efficaces favorisant l'apaisement au niveau de la détention féminine. S'agissant ainsi des

questions de compétences et de formation, la ministre de la Justice a mis en place, séance tenante, une commission dont la mission va consister à former les agents de la Sécurité pénitentiaire. D'où la nécessité pour la garde des Sceaux et ses collaborateurs de s'appesantir sur le fait de reconsidérer la vulgarisation en interne des textes réglementaires de la prison, aussi bien à l'endroit des détenus que des agents de la Sécurité pénitentiaire. D'autant plus que, a martelé la cheffe du département de la Justice au

cours des échanges, il existe des règles de fonctionnement en milieu carcéral qui ne demandent qu'à être observées de tous. Au nombre des aspects sur lesquels les personnels de Gros-Bouquet vont davantage mettre l'accent – de sorte que la vie en milieu carcéral ne soit plus trop sujette à contestations –, Erlyne Antonela Ndembet-Damas a recommandé de faciliter les rencontres entre les détenus et les médecins. Mais également de communiquer régulièrement avec les détenus en général, en sus de faire que

le juge d'application des peines et celui d'instruction fassent régulièrement des descentes en détention. À côté de cela, il y a la nécessité de procéder à l'affichage du règlement intérieur de la prison dans l'ensemble des quartiers et d'instaurer une alimentation variée. Au final et afin d'atteindre les résultats escomptés par les plus hautes autorités, les personnels de la Sécurité pénitentiaire vont devoir travailler en harmonie, en s'appropriant les propositions de solutions issues de la réunion de crise.